PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PÉRIURBAINS (PENAP)
- SAINT-BONNET-DE-MURE -

périmètre PENAP
limite communale
section cadastrale
parcellaire

Genas
Saint-Bonnet-de-Mure
Saint-Laurent

N

0 400 800
Mètres

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Département du Rhône - droits réservés
Direction aménagement durable - janvier 2014
sources : BD Parcellarie (c) IGN